

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018

=====

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE **24 SEPTEMBRE**, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 18 septembre 2018, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt cinq, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, M. THYSS, M. BEAUFILS, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme CLAUDIC, M. NICOLAS, M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente deux

ETAIENT REPRESENTES :

M. ANCELIN par Mme KHALED, M. VANDAELE par M. RUPP, Mme PEPIN par Mme BARBAUT, Mme CLISSON-RUSEK par Mme SPIERS, M. DE LAMBILLY par M. CHEVREAU, Mme MAURICE par Mme THIBAUT

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 31

M. DELRIEU est installé en tant que conseiller municipal à 19 heures 14

M. LOREC, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 19
M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 51

M. LOREC quitte la séance à 20 heures 58
M. THYSS quitte la séance à 20 heures 58

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité, Monsieur HAYAR en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ avec 3 abstentions (Mme BROUTIN, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) le procès verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2018

APPROUVÉ avec 2 abstentions (M. DELRIEU, M. THELLIEZ) le procès verbal du Conseil Municipal du 2 juillet 2018

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **DÉSIGNÉ**, à main levée et à l'unanimité, Monsieur DELRIEU et Madame BROUTIN, en tant que membres au sein de la commission municipale affaires sociales et affaires scolaires suite aux démissions de Madame GUENEE et de Monsieur FORTIN
2. **DÉSIGNÉ**, à main levée et à l'unanimité Monsieur DELRIEU, en tant que membre au sein de la commission municipale culture sport événementiel suite à la démission de Madame GUENEE
3. **DÉSIGNÉ**, à main levée et à l'unanimité Madame BROUTIN, en tant que membre au sein de la commission municipale finances et développement économique suite à la démission de Monsieur FORTIN

AFFAIRES SOCIALE

4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention générale de partenariat entre la Ville, le CCAS et la Protection Civile

AFFAIRES SCOLAIRES

5. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) et 1 abstention (M. LETTRON) la modification du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la Ville

MOBILITE, STATIONNEMENT

6. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. LETTRON, M. THELLIEZ) et 6 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) l'accord de principe à IDF Mobilités pour intégrer Bourg-la-Reine dans le périmètre de réflexion d'un service public de location de vélos à assistance électrique sur l'Île de France
7. **PRIS ACTE** du rapport d'activité annuel 2017 de la société INDIGO, délégataire pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie et hors voirie de la ville de Bourg-la-Reine

URBANISME

8. **APPROUVÉ** avec 3 voix contre (M. LETTRON, M. BONNAZI, M. THELLIEZ) et 5 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT) le projet de convention d'occupation du domaine public à passer avec la société Bouygues Télécom pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile au stade municipal
9. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) l'octroi de la garantie de la commune pour le contrat de prêt n° 5603966 de la Caisse d'Epargne Ile-de-France contracté par la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réalisation de locaux commerciaux au 68, boulevard du Maréchal Joffre

TRAVAUX

10. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de travaux relative aux mesures à adopter sur les ouvrages de GRTGaz dans le cadre de la construction du futur centre socio-culturel de Bourg-la-Reine
11. **APPROUVÉ** avec 3 voix contre (Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) et 4 abstentions (M. LETTRON, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, M. THELLIEZ) l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre le Territoire Vallée Sud – Grand Paris et la Commune de Bourg-la-Reine, habilitant Vallée Sud Grand Paris à assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie et d'éclairage public de la rue André Theuriet

12. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, M. LETTRON, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. THELLIEZ) l'avenant n°1 au marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire des bâtiments de la Ville de Bourg-la-Reine

FINANCES

13. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret Mme LEJEAN, Mme DANWILY, Mme SPIERS, M. HAYAR et Mme MAURICE, membres du Comité d'éligibilité – Budget participatif (collège des élus)
Résultats du vote
Mme LEJEAN : 23 voix
Mme DANWILY : 22 voix
Mme SPIERS : 22 voix
M. HAYAR : 22 voix
Mme MAURICE : 9 voix
M. LETTRON : 4 voix
M. THELLIEZ : 4 voix
et **TIRÉ AU SORT** parmi les 13 candidatures reçues, 5 titulaires (M. BEN MESSAOUD Fahem, M. GELARDIN Christophe, M. COESTER Dramane, MME JULIEN Marie-Claire, MME NICOLAÏ Nicole) et 5 suppléants (MME BRETT-BALEGH Fatma, MME JOUCHTER Sarah, M. LUIS Ramos, MME DJEBBAR Dhelia, M. BOTALLA GAMETTA Bernard) membres du collège des habitants Comité d'éligibilité – Budget participatif
14. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, M. LETTRON, Mme THIBAUT, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. THELLIEZ) la Décision Modificative N°1
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'AJR
16. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (Mme THIBAUT) l'octroi d'une subvention exceptionnelle au GEPSM
17. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des catégories et et la durée des immobilisations à amortir
18. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur de créances éteintes
19. **APPROUVÉ** à l'unanimité les créances admises en non valeur
20. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. HERTZ, Mme THIBAUT) et 6 abstentions (M. LETTRON, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. THELLIEZ) une demande de remise gracieuse

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

21. **PRIS ACTE** du rapport d'activité annuel 2017 de la société « Les fils de Madame Géraud », délégataire du marché d'approvisionnement de la ville de Bourg-la-Reine
22. **APPROUVÉ** à l'unanimité la liste des locaux soumis à la taxe annuelle sur les friches commerciales de Bourg-la-Reine
23. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. DELRIEU) et 4 abstentions (M. HERTZ, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) la mise en place d'une heure de gratuité dans le parking «Centre-Ville» le mercredi et le samedi matin

SYSTÈMES D'INFORMATION

24. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 6 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU, Mme THIBAUT pour Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) la modification de l'adhésion au groupement SIPPÉREC et l'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO

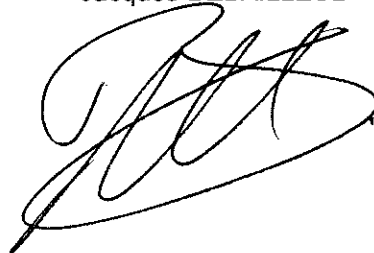
RESSOURCES HUMAINES

25. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'objectifs et de partenariat entre la Fédération des MJC et la Ville de Bourg-la-Reine
26. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification des emplois permanents de la ville
27. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 3 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. DELRIEU) la création du Comité technique unique, du paritarisme numérique, du nombre de représentants du personnel et de la collectivité, du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Fait à Bourg-la-Reine, le 28 septembre 2018

Le Directeur Général des Services

Jacques DEBAILLEUL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JD', written over a large, stylized, circular flourish.